

## **Animateur référent Dispositif Action Jeunesse (CCPNL)**

### **profil du poste**

poste basé à Outarville (45480)

#### **Missions**

- Réfléchir et mettre en place différentes actions d'animations et de prévention en direction de la jeunesse locale (11 – 20 ans).
- Favoriser la participation active des jeunes dans l'organisation de leurs loisirs ainsi que dans la vie locale.
- Organiser et participer à un dispositif d'animation durant l'année.
- Participer au développement d'une politique Enfance Jeunesse cohérente et efficace avec les autres acteurs locaux.
- Assurer la liaison avec les interlocuteurs locaux et intercommunaux.

#### **Principales responsabilités**

- Organiser, proposer et **participer à** l'encadrement toute l'année d'activités très diversifiées auprès des jeunes (sorties, sports, soirées, manifestations, séjours...).
- Assurer l'ouverture et l'animation plusieurs fois par semaine de différents points d'accueil et d'activités réservées au public adolescent.
- Impliquer des jeunes dans le déroulement de certains manifestations locales et dans le fonctionnement de certaines instances de concertation (commissions, comités...).
- Accompagner jusqu'à leur aboutissement les projets des jeunes.
- Proposer régulièrement différentes animations culturelles (concerts, sorties...) visant à permettre aux jeunes de développer leurs pratiques et centres d'intérêt dans ce domaine.
- Développer de nouvelles missions en direction du public jeune (information, prévention, initiation aux nouvelles technologies...).
- Réfléchir et mettre en place des démarches et actions en partenariat avec des acteurs locaux.
- Définir en début de saison un plan d'actions et fonctionnement hebdomadaire et évaluer les résultats obtenus (avec le Directeur Régional ou son représentant).
- Veiller à la bonne maîtrise du budget alloué sur le dispositif.
- Participer à la recherche de financements : subventions, produits d'activités...
- Rédiger les projets et comptes-rendu d'actions demandés par les partenaires institutionnels et associatifs ou nécessaires à l'évaluation de l'action.
- Participer au recrutement et à l'encadrement du personnel occasionnel d'animation jeunesse.
- • Recueillir les données déclarables à la C.A.F.
- La veille permanente à la sécurité physique et affective des jeunes.

## **Principaux partenaires :**

- Communauté de communes Plaine Nord Loiret: coordonner nos interventions éducatives avec les agents territoriaux.
- Les collèges : actions régulières pour prendre en compte ce public.
- Les associations : définir ensemble les axes d'intervention et en déduire les rôles et moyens de chacun..
- Les services jeunesse des communes environnantes : développer les partenariats.

## **Moyens mis à disposition :**

- Moyens humains : 1 animateur à temps complet.
- Salles spécifiques équipées pour l'accueil des jeunes, locaux et infrastructures municipales selon disponibilités.
- Matériel pédagogique et administratif.
- Budget de fonctionnement, hors coût du poste.
- Temps d'échanges professionnels et de formation avec d'autres permanents du réseau.

## **Méthode de travail et principales relations fonctionnelles**

L'animateur référent intervient **sous l'autorité du Directeur de la FRMJC ou son représentant**.

Concernant ses missions, **L'animateur référent** dispose d'une autonomie pour organiser son travail, sur la base des orientations validées par un comité de pilotage local.

Il établit périodiquement avec le Directeur de la FRMJC ou son représentant désigné son plan de charge, définissant ses objectifs et ses priorités de travail, ainsi que les moyens correspondants.

Un bilan de l'action du est prévu périodiquement.

## **Données statutaires**

|                   |                 |
|-------------------|-----------------|
| Employeur         | FRMJC Centre    |
| Chef du personnel | Directeur FRMJC |

Missionné en qualité d'animateur référent auprès de la CCPNL.

Positionnement selon Convention Collective de l'Animation : Groupe C, indice 280+10

## **Critères de performances**

L'animateur professionnel rend périodiquement compte de ses résultats en fonction des objectifs fixés au départ et des critères suivants :

- Capacité à concerner effectivement et durablement un nombre significatif de jeunes,
- Capacité à proposer des animations diversifiées correspondant aux attentes du public et aux objectifs du projet.

- Qualité des actions mises en œuvre.
- Pérennisation du partenariat local.

## **Diplômes requis**

BPJEPS (LTP ou UC de direction ou +BAFD)

## **Compétences requises**

2 à 3 ans d'expérience bénévole ou professionnelle dans le domaine de l'animation socio-culturelle.

Autonomie, capacité à impulser et à piloter un projet en milieu rural.

Qualités de dialogue et de communication, sens de l'animation, aptitude à communiquer avec les jeunes, tempérament d'éducateur.

Savoir-faire en matière d'animation directe (activités nature, musique, etc.)

Capacité à monter des projets sur le plan de leur conception et de leur gestion administrative et financière.

Encadrement de personnel.

Connaissance des dispositifs institutionnels (Etat, Région, CAF...).

Lettre de motivation + CV à envoyer exclusivement par mail à [direction@frmjccentre.org](mailto:direction@frmjccentre.org) avant le 26 juin 2018.